







**DOSSIER D'INSCRIPTION
DEJEPS
Mention perfectionnement sportif - Spécialité escrime**

Composition du dossier

	Pièces à fournir
	Fiche de renseignements
	<p>Contenu de la formation Dejeeps escrime</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisme de formation • Calendrier • Coût de la formation / Aide à la formation • Organisation détaillée de l'alternance • Planning hebdomadaire / Ruban pédagogique • Objectifs contenus de formation et volume horaire • Équipe pédagogique
	Tests d'entrée
	<p>Attestation de compétition Attestation d'encadrement Certificat médical</p>
	Calendrier 2021 - 2022

Je soussigné

atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier.

J'ai bien pris en compte les contraintes horaires liées à cette formation, présentées dans le planning hebdomadaire.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription le : **12 mars 2021**

Fait le

Signature

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir pour que votre dossier d'inscription soit recevable :

<input type="checkbox"/>	Fiche d'inscription normalisée avec photographie.
<input type="checkbox"/>	Copie de carte d'identité ou du passeport en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense, pour les Français de moins de vingt-cinq ans.
<input type="checkbox"/>	PSC1 : Attestation de formation aux premiers secours ou prévention et secours civiques de niveau 1 (<i>ne pas confondre avec l'Initiation à l'alerte et aux premiers secours délivré lors de la JAPD</i>).
<input type="checkbox"/>	Attestation d'encadrement en escrime de 150h (en annexe) - sauf dispense VEP précisé p15
<input type="checkbox"/>	Attestation de compétition (en annexe) - sauf dispense VEP précisé p15
<input type="checkbox"/>	Certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime, datant de moins de 3 mois (en annexe)
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes scolaires, universitaires et professionnels.
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes fédéraux, animateurs, éducateurs et arbitres.

« J'ai lu, pris connaissance et fourni l'ensemble des pièces réclamées. »

Le

Signature

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A la formation du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport de la spécialité « perfectionnement sportif » mention « escrime ».

Le candidat :

Nom :
 Prénoms :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 N° S.S :
 Adresse :

 Téléphone personnel :
 Courriel :



Le parcours du candidat :

Diplômes Escrime (joindre les justificatifs) :

	Diplômes FFE				Diplômes RNCP		Diplômes ARBITRE			
	Diplômes Escrime	ANIMATEUR	EDUCATEUR	AUTRE preciser :	CQP moniteur d'escrime	Bijeps Escrime	Departemental	Régional	National	International
FLEURET										
EPEE										
SABRE										
ARTISTIQUE										

N° de licence FFE :
 Ligue :
 Club origine :
 Club saison en cours :



Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 21ACLDE0001

Niveau et diplômes scolaires :

.....
.....

Diplômes jeunesse et sport d'une autre mention :

.....

Expériences dans l'animation et l'encadrement de public :

.....
.....
.....

Titres sportifs :

.....
.....

Situation professionnelle :

Êtes-vous inscrit Demandeur d'Emploi ? **Oui** **Non**
Date d'inscription à Pôle Emploi.....

Êtes-vous scolarisé ? **Oui** **Non**
Si oui, établissement / filière
.....

Êtes-vous en situation d'emploi ? **Oui** **Non**
À temps plein à temps partiel (Nombre d'heures mensuelles ou % ETP)
Quel type de Contrat : CDI / CDD / CAE / Contrat de professionnalisation / Apprentissage (rayer les
mentions inutiles) Autres Contrats
(Préciser lequel)

Nom de l'entreprise
Adresse.....
Tel..... Fax.....
Mail.....

Nom du responsable de l'entreprise.....
Tel..... Fax.....
Mail.....

Autre situation :
.....

Plan de financement envisagé :

OPACIF (CIF CDD/ CIF)
Nom de l'organisme financeur
.....
Adresse
.....
Code Postal Ville
..... Tel Fax..... Mail

Prise en charge employeur **Oui** **Non**

Prise en charge personnelle **Oui** **Non**

Stagiaire de la formation professionnelle **Oui** **Non**

*Si réponse positive au PRFQ – Programme Régional de Formation Qualifiant – financement Région)
Donner les estimations de prise en charge)*

UN DEVIS DE FORMATION SERA EMIS A L'ISSUE DU POSITIONNEMENT DU CANDIDAT ;

La structure pédagogique :

Nom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Nom du Président de la structure :

Nombre de licenciés dans la structure :

Armes pratiquées dans la structure :

Type de public fréquentant la structure (baby escrime, enfant, adolescent, senior, vétéran, loisir, compétition, handisport, sport adapté, artistique, entreprise, fitness...) :

.....

Type de contrat avec la structure :

.....

Profil du poste :

.....

Nombre d'heures effectuées par semaine dans la structure :

Le Tuteur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Qualités / diplômes / expériences professionnelles :

.....

.....

.....

Le tuteur intervient-il dans la structure du stagiaire : **Oui** **Non**

Si oui avec quelle fonction :

.....

Perspectives d'emploi :

Nom de la structure :

Type de contrat :

Volume horaire :

Date et signature du candidat

.....

7

FORMATION DEJEPS ESCRIME 2020- 2021

L'institut de formation de la fédération française d'escrime est habilité par la DRJSCS de Reims, pour organiser la formation du DEJEPS Escrime 2020-2021.

C'est une formation professionnelle continue, dispensée en alternance entre une structure et le centre de formation.

Cette offre de formation est, à ce jour, unique sur le territoire national. Elle s'adresse à l'ensemble des personnes désireuses de se former pour ce métier et répondant aux exigences préalables. Cette formation est ouverte aux étrangers.

La certification de cette formation délivre le titre de Maître d'Armes.

Organisme de formation

Institut de Formation de la Fédération Française d'escrime (IFFE).

1. Adresse : 7 Porte de Neuilly, 93160 Noisy le Grand
Tel : 01 87 12 30 16 – Mél : iffe@ffescrime.fr
2. Raison sociale : Association type loi 1901
3. Activités de l'organisme : Formation aux métiers de l'escrime
4. Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité en tant que prestataire de formation :
119 306 04 693
5. Président de l'organisme : Monsieur Mario Bourdageau
Tel : +33 6 84 10 60 85 Email : mario.bourdageau@ffescrime.fr
6. Coordonateur de la formation : Monsieur Frédéric Chotin
Tel : +33 6 61 80 31 76 Email : frederic.chotin@ffescrime.fr
7. Responsable administratif : Madame Carole Lesein
Tel : +33 1 87 12 30 16 - Email : carole.lesein@ffescrime.fr

Calendrier

	Pour le renouvellement de la session de formation
Ouverture des inscriptions	25 janvier 2021
Clôture des inscriptions	12 mars 2021
Dates des exigences préalables	08 avril 2021
Dates des tests de sélection	09 avril 2021
Dates du positionnement	09 avril 2021
Date de début de la formation en centre	31 mai 2021
Date de fin de la formation en centre	24 juin 2022
Date de début de la formation en entreprise	06 septembre 2021
Date de fin de la formation en entreprise	30 juin 2022
Nombre total d'heures de formation/ stagiaire	1200 heures
Nombre d'heures en centre/ stagiaire	720 heures
Nombre d'heures en entreprise/ stagiaire	480 heures
Nombre total d'heures dédiées aux épreuves certificatives	20 heures

Coût de formation

Coût pédagogique	Pour la session de formation
6840€	
Frais annexes	
Frais de restauration	Environ 2800€
Frais d'hébergement	
Frais de transport	Environ 5000€

Aide à la formation

Cette formation délivre un diplôme d'État inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

À ce titre, ce diplôme est éligible à la formation professionnelle pour les salariés.

Les stagiaires, non-salariés ou non éligibles à la formation professionnelle, doivent faire une demande d'aide auprès de l'organisme de formation de la fédération française d'escrime en remplissant un dossier spécifique. Le montant de cette aide est au maximum de 40% du coût pédagogique de la formation et sera attribué en fonction des éléments fournis.

Organisation détaillée de la formation en alternance

Il est rappelé que le centre de formation d'un stagiaire ne peut être en même temps son lieu d'alternance. Le temps de travail en centre est de 720h et de 480h minimum en structure.

Le choix de placer les candidats dans une alternance régulière et harmonieuse entre les périodes de formation en centre, et leurs interventions en structure d'accueil nous permettent de voir les stagiaires s'aguerrir au fur et à mesure de leur formation sur les domaines suivants :

- Connaissance du club,
- Connaissance de l'environnement institutionnel du club,
- Reconnaître les différents publics qui fréquentent une salle d'armes (aspiration, besoin, motivation, conduite motrice, etc....)
- Pratiquer en compétition les trois armes,
- Arbitrer aux trois armes.
- Être capable d'organiser des épreuves à caractère pré compétitif au sein de la structure d'accueil,
- s'occuper du matériel d'escrime : équipements individuels de protection, équipements collectifs, équipements électriques ;
- Informer, préparer et accompagner en compétition ;
- Travailler en pédagogie individuelle et collective aux trois armes.
- Mener à bien son projet d'action dans la structure.

La formation en centre

La formation en centre se déroule principalement au CREPS de Reims durant 18 semaines de formation sur 14 mois du 31 mai 2021 au 30 juin 2022.

La formation en structure

Il est prévu un temps minimum de 30 heures de travail dit « en alternance » entre les différents stages au Creps de Reims, sur les 14 mois de présence en structure. Période de 3 semaines en moyenne.

Ce volume horaire doit permettre de travailler en structure :

- 8 heures par arme dont 10 heures de pédagogie collective et 10 heures de pédagogie individuelle, soit 60 heures pour les 3 armes.
- 6 heures pour la gestion et l'entretien du matériel, la présence lors des réunions institutionnelles : ligue, comité départemental, CDOS, CROS, Mairie, etc.

Viens s'ajouter à ce volume horaire, le travail personnel fourni par le stagiaire dans le cadre des trois projets qu'il doit mener durant sa formation :

- Projet d'action.
- Projet d'entraînement.

Ce volume peut aller à la hausse en fonction du contrat de travail passer dans le club, et ouvrir sur des fonctions d'encadrement en compétition.

Le tutorat

Le tuteur doit accompagner le travail du stagiaire. Son implication dans la formation du stagiaire est une des clés de sa réussite.

- Le tuteur est mis en copie de l'ensemble des échanges entre l'institut et le stagiaire. Le responsable pédagogique de l'IFFE contact 2 fois au minimum dans l'année le tuteur et davantage en cas de difficulté.
- Le tuteur est destinataire des bilans intermédiaires des conseils de promotion

Planning hebdomadaire indicatif

	Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi	
8:00			8:00			8:00			8:00			8:00		
08:30			08:30	Cours pratique dans l'arme		08:30	Travail des fondamentaux		08:30	Préparation physique généralisée et spécifique		08:30	Cours pratique dans l'arme	
9:00		9:00			9:00			9:00			9:00			
09:30		09:30			09:30			09:30			09:30			
10:00	Accueil		10:00		10:00		10:00		10:00		10:00			
10:30	Evaluation formative leçon dans l'arme du stage précédent		10:30	UC 12	10:30	Cours pratique dans l'arme	10:30	Assauts et formation à l'arbitrage	10:30		10:30			
11:00			11:00		11:00		11:00		11:00		11:00			
11:30			11:30		11:30		11:30		11:30		11:30			
12:00	Repas		12:00	Repas	12:00	Repas	12:00	Repas	12:00		12:00	BILAN et planification du travail en structure		
12:30			12:30		12:30		12:30		12:30		12:30			
13:00	UC 12		13:00	UC 12	13:00	Cours théorique ou formation générale	13:00	Péda scolaire	13:00		13:00			
13:30			13:30		13:30		13:30		13:30		13:30			
14:00			14:00		14:00		14:00		14:00		14:00			
14:30	Evaluation formative leçon dans l'arme du stage précédent		14:30	Cours pratique dans l'arme	14:30	Cours pratique dans l'arme	14:30	Débriefing scolaire	14:30		14:30			
15:00			15:00		15:00		15:00		15:00		15:00			
15:30			15:30		15:30		15:30		15:30		15:30			
16:00	Entretiens individuels		16:00	Cours pratique dans l'arme	16:00	Cours pratique dans l'arme	16:00	Cours pratique dans l'arme	16:00		16:00			
16:30			16:30		16:30		16:30		16:30		16:30			
17:00			17:00		17:00		17:00		17:00		17:00			
17:30	Repas		17:30	Repas	17:30	Repas	17:30	Repas	17:30		17:30			
18:00			18:00		18:00		18:00		18:00		18:00			
18:30	Evaluation formative leçon dans l'arme du stage		18:30	Cours théorique ou formation générale	18:30	Travail individualisé	18:30	Cours théorique ou formation générale	18:30		18:30			
19:00			19:00		19:00		19:00		19:00		19:00			
19:30			19:30		19:30		19:30		19:30		19:30			
20:00	Entretiens individuels		20:00	Cours théorique ou formation générale	20:00	Travail individualisé	20:00	Cours théorique ou formation générale	20:00		20:00			
20:30			20:30		20:30		20:30		20:30		20:30			
21:00			21:00		21:00		21:00		21:00		21:00			
21:30	Repas		21:30	Repas	21:30	Repas	21:30	Repas	21:30		21:30			
22:00			22:00		22:00		22:00		22:00		22:00			

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Ruban Pédagogique															H cours	H alternance	
2020	Janvier				Fevrier				Mars					H cours centre			H alternance
	semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	semaine 6	semaine 7	semaine 8	semaine 9	semaine 10	semaine 11	semaine 12	semaine 13				
	04/01/2021	11/01/2021	18/01/2021	25/01/2021	01/02/2021	08/02/2021	15/02/2021	22/02/2021	01/03/2021	08/03/2021	15/03/2021	22/03/2021	29/03/2021				
				Mise en ligne dossier inscription					Cloture reception dossier								
	Avril				Mai				Juin								
	semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26				
	05/04/2021	12/04/2021	19/04/2021	26/04/2021	03/05/2021	10/05/2021	17/05/2021	24/05/2021	31/05/2021	07/06/2021	14/06/2021	21/06/2021	28/06/2021				
H cours centre	Vep et tests positionnement								Stage 1 40	Stage 2 40				Stage 3 40	120		
H alternance															0		
	Juillet				Aout				Septembre								
	semaine 27	semaine 28	semaine 29	semaine 30	semaine 31	semaine 32	semaine 33	semaine 34	semaine 35	semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 39				
	05/07/2021	12/07/2021	19/07/2021	26/07/2021	02/08/2021	09/08/2021	16/08/2021	23/08/2021	30/08/2021	06/09/2021	13/09/2021	20/09/2021	27/09/2021				
H cours centre									Stage 4 40	Stage 5 40				80			
H alternance										20				20	20	60	
	Octobre				Novembre				Décembre								
	semaine 40	semaine 41	semaine 42	semaine 43	semaine 44	semaine 45	semaine 46	semaine 47	semaine 48	semaine 49	semaine 50	semaine 51	semaine 52				
	04/10/2021	11/10/2021	18/10/2021	25/10/2021	01/11/2021	08/11/2021	15/11/2021	22/11/2021	29/11/2021	06/12/2021	13/12/2021	20/12/2021	27/12/2021				
H cours centre			Stage 6 40			Stage 7 40				Stage 8 40				120			
H alternance	20		20		20		20		20		20		120				
2021	Janvier				Fevrier				Mars								
	semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	semaine 6	semaine 7	semaine 8	semaine 9	semaine 10	semaine 11	semaine 12	semaine 13				
	03/01/2022	10/01/2022	17/01/2022	24/01/2022	31/01/2022	07/02/2022	14/02/2022	21/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	21/03/2022	28/03/2022				
H cours centre	Stage 9 40				Stage 10 40				Stage 11 40		Stage 12 40		Retour dossier	UC1 UC2	160		
H alternance	20		20		20		20		Certif UC34-1 20		Certif UC34-1 20		Certif UC34-1 20	180			
	Avril				Mai				Juin								
	semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26				
	04/04/2022	11/04/2022	18/04/2022	25/04/2022	02/05/2022	09/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	30/05/2022	06/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	27/06/2022				
H cours centre	Stage 13 40		Stage 14 40		Stage 15 40		Stage 16 40		Stage 17 40		Retour dossier	Stage 18 40		240			
H alternance	Certif UC34-1 20		Certif UC12 20		Certif UC34-1 20		R-Cert UC34-1 20		20		20		Certif UC34 20	120			
	Juillet																
	semaine 27																
	04/07/2022																
	R-UC1234																
	Jury Plenier																
												Total DE	720	480	1200		

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

OBJECTIFS, CONTENUS DE FORMATION ET VOLUME HORAIRE PAR MODULE ET PAR UC									
N° stage	DATE DEBUT	DATE FIN	Thème spécifique	Lieu	OI	descriptif	Vol horaire OI	Vol horaire Stage	CERTIFICATIONS
Tests Entrée DE 9	08/04/2021	09/04/2021	Vep test positionnement	CREPS de WATTIGNIES					
Stage DEJEPS 9 -1 Sabre	31/05/2021	04/06/2021	Apprentissage	CREPS de REIMS	1.1	Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel	3	40	
					2.1/2.2	Animer une équipe de travail / Promouvoir les actions programmées	5		
					3.1	Conduire une démarche d'enseignement	25		
					4.1	Réaliser en sécurité les démonstrations techniques	7		
Stage DEJEPS 9 -2 Epée	21/06/2021	25/06/2021	Apprentissage	CREPS de WATTIGNIES	1.1	Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel	3	40	
					2.1	Animer une équipe de travail	2		
					3.1	Conduire une démarche d'enseignement	25		
					4.1/4.2/4.3	Encadrer l'escrime en sécurité	10		
Stage DEJEPS 9 -3 Fleuret	28/06/2021	02/07/2021	Apprentissage	CREPS de Aix en provence	1.1	Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel	4	40	
					2.1	Animer une équipe de travail	4		
					3.1	Conduire une démarche d'enseignement	25		
					4.3	Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers	7		
Stage DEJEPS 9 -4 Sabre	23/08/2021	27/08/2021	Apprentissage	CREPS de DINARD	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	3	40	
					2.1	Animer une équipe de travail	2		
					3.1	Conduire une démarche d'enseignement	30		
					3.2	Conduire une démarche d'entraînement	5		
Stage DEJEPS 9 -5 Epée	13/09/2021	17/09/2021	Apprentissage	CREPS de WATTIGNIES	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	3	40	
					2.1/2.3	Animer une équipe de travail / Gérer la logistique des programmes d'action	7		
					3.1	Conduire une démarche d'enseignement	30		
Stage DEJEPS 9 -6 Fleuret	18/10/2021	22/10/2021	Apprentissage	CREPS de Aix en provence	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	3	40	
					2.1/2.3	Animer une équipe de travail /Gérer la logistique des programmes d'action	7		
					3.1	Conduire une démarche d'enseignement	30		
Stage DEJEPS 9 -7 Epée	15/11/2021	19/11/2021	Perfectionnement	CREPS de WATTIGNIES	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	4	40	
					2.1/2.3	Animer une équipe de travail /Gérer la logistique des programmes d'action	6		
					3.1	Conduire une démarche d'enseignement	30		
Stage DEJEPS 9 -8 Sabre	06/12/2021	10/12/2021	Perfectionnement	CREPS de WATTIGNIES	3.1	Conduire une démarche d'enseignement	30	40	
					3.2	Conduire une démarche d'entraînement	10		
Stage DEJEPS 9 -9Fleuret	10/01/2022	14/01/2022	Perfectionnement	CREPS de Aix en provence	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	3	40	
					2.4	Animer la démarche qualité	2		
					3.1	Conduire une démarche d'enseignement	30		
					3.3	Conduire des actions de formation	5		
Stage DEJEPS 9 -10 Epée	07/02/2022	11/02/2022	Perfectionnement	CREPS de WATTIGNIES	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	4	40	
					2.4	Animer la démarche qualité	1		
					3.1	Conduire une démarche d'enseignement	30		
					3.3	Conduire des actions de formation	5		

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Stage DEJEPS 9 -11 Sabre	07/03/2022	11/03/2022	Perfectionnement	CREPS de WATTIGNIES	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	4	40	CERTIFICATION UC 3 A EN STRUCTURE
					3.1	Conduire une démarche d'enseignement	30		
					3.3	Conduire des actions de formation	6		
Stage DEJEPS 9 -12 Fleuret	21/03/2022	25/03/2022	Perfectionnement	CREPS de Aix en provence	1.3	Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action	2	40	
					2.4	Animer la démarche qualité	3		
					3.2	Conduire une démarche d'entraînement	30		
					3.3	Conduire des actions de formation	5		
Stage DEJEPS 9 -13 Epée	11/04/2022	15/04/2022	Entraînement	CREPS de WATTIGNIES	1.3	Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action	2	40	
					2.4	Animer la démarche qualité	3		
					3.2	Conduire une démarche d'entraînement	30		
					3.3	Conduire des actions de formation	5		
Stage DEJEPS 9 14- Sabre	25/04/2022	29/04/2022	Entraînement	CREPS de WATTIGNIES	2.4	Animer la démarche qualité	5	40	
					3.2	Conduire une démarche d'entraînement	30		
					3.3	Conduire des actions de formation	5		
Stage DEJEPS 9 15- Fleuret	09/05/2022	13/05/2022	Entraînement	CREPS de Aix en provence	2.4	Animer la démarche qualité	1	40	
					3.2	Conduire une démarche d'entraînement	34		
					3.3	Conduire des actions de formation	5		
Retour dossier UC12		04/03/2022	Certification	IFFE					CERTIFICATION
Stage DEJEPS 9 16- Epée	23/05/2022	27/05/2022	Entraînement	CREPS WATTIGNIES	2.4	Animer la démarche qualité	1	40	CERTIFICATION S UC 1 2
					3.2	Conduire une démarche d'entraînement	34		
					3.3	Conduire des actions de formation	5		
Stage DEJEPS 9 17- Sabre	06/06/2022	10/06/2022	Entraînement/ Certification UC12	CREPS REIMS	2.4	Animer la démarche qualité	1	40	
					3.2	Conduire une démarche d'entraînement	34		
					3.3	Conduire des actions de formation	5		
Stage DEJEPS 9 18- Fleuret	20/06/2022	24/06/2022	Entraînement	CREPS de Aix en provence	3.3	Conduire des actions de formation	10	40	
					3.1	Conduire une démarche d'enseignement	15		
					3.2	Conduire une démarche d'entraînement	15		
Retour Dossier Entraînement		16/06/2022	Certification	IFFE					
Certification DE9	28/06/2022	30/06/2022	Certification UC34	PF INSEP					CERTIFICATION S UC 3 4
Rattrapage DEJEPS 9	5/07/2022	06/07/2022	Certification UC1234	CREPS REIMS					CERTIFICATION S UC 1 2 3 4
Jury plénier DE9	08/07/2022		Jury	DRJSCS CHALON					

Equipe pédagogique

Liste des formateurs :

Nom	Prénom	Statut au sein de l'OF	Expérience	Diplôme	Emploi actuel	Champ d'intervention	Volume horaire
CHOTIN	Frédéric	Formateur EPEE, Coordonnateur DEJEPS	Formation diplômes FFE en région, Entraîneur PFR Epée	BE2 Escrime Professeur d'EPS certifié	CTN escrime Formateur Epée Entraîneur Pôle France Région	Enseignement de l'épée Pédagogie collective Cours théoriques	205
HANICOTTE	Olivier	Formateur Anatomie Physiologie Entraînement	CTR, formateur Bpjeps, Entraîneur Pole France région	BE2 professeur de sport	CTN Escrime	Anatomie physiologie Dossier Entraînement	20
LEROUGE	Hélène	Règlementation, Cadre institutionnel	CTN, formateur Bpjeps,	BE1 professeur de sport	CTN Escrime	Règlementation Association Loi 1901 Cadre institutionnel	15
DHERBILLY	Patrice	Formateur sabre	Formation diplômes FFE en région	BE2 Escrime Professeur de sport	CTR Escrime Bretagne Formateur Sabre	Enseignement du Sabre Pédagogie collective Certification	180
BRUNET	Julie	Prestataire de service	Entreprises privées	Diplôme EDHEC	Formatrice sur la méthodologie de projet	Méthodologie du projet. Suivi du projet d'action en structure	100
LAMBERT	Olivier	Formateur Fleuret	Formation diplômes FFE en région	BE2 escrime Professeur de sport	CTN escrime Formateur Fleuret	Enseignement du fleuret. Pédagogie collective Cours théoriques	180
ROSNET	Elisabeth	Mis à disposition par la FFE	Professeur en Staps	Professeur des universités	Psychologue fédéral	Psycho péda, sociologie, coaching, maltraitance...	20
							720

Plusieurs interventions sont prévues par des Maîtres en activité et considérés comme des experts dans leur domaine, notamment en escrime artistique et handisport.

Les UC1 et 2 portant essentiellement sur le projet d'action sont sous-traitées à la société Uprogram.

TESTS D'ENTREE

Les tests se dérouleront du 08 au 09 avril 2021, au CREPS de Wattignies.

Ils se composent :

- Des tests des exigences préalables (TEP)
- Des tests de sélections
- Du positionnement

Modalités des tests d'exigences préalables pour l'entrée en formation

- Être capable de justifier d'une expérience d'encadrement en escrime pendant cent cinquante heures couvrant au moins une saison sportive ; (*Attestation en annexe*)
- Être capable de justifier d'une participation à trois compétitions de niveau régional ou équivalent par an, couvrant au moins trois saisons sportives ; (*Attestation en annexe*)
- Être capable de réaliser et d'analyser différentes familles de gestes techniques de l'activité en situation d'opposition ; (*Epreuve en situation*)
- Être capable d'arbitrer un match dans une arme de convention (fleuret ou sabre). (*Epreuve en situation*)

Est dispensé de la vérification des exigences préalables le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Le brevet d'État d'éducateur sportif du premier degré, option « escrime ».
- Le BPJEPS option escrime.
- Le certificat de spécialisation « escrime » associé aux spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
- Le sportif de haut niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.






■ Déroulement :

Le candidat réalise les trois matchs en quinze touches de neuf minutes maximum, arbitre un match en quinze touches de neuf minutes maximum dans une arme conventionnelle et prend une leçon individuelle de vingt minutes maximum dans l'arme de son choix :

■ Dates et lieu :

08 / 09 avril 2021 au CREPS de Wattignies

■ Grilles d'évaluation :

Matches longs et leçon prise					
	Faible	Insuffisant	Acceptable	Satisfaisant	Excellent
MATCHS LONGS					
Être capable de réaliser les gestes de courtoisie et de techniques adaptés à l'opposition.					
Être capable de maîtriser les conditions d'efficacité motrice : la coordination, l'équilibre, le changement de rythme, la précision.					
ARTBITRAGE					
Être capable d'arbitrer : justesse de l'analyse de la phrase d'armes.					
LECON PRISE					
Être capable de produire avec efficacité et justesse mécanique des techniques de préparation, d'offensive, de défensive et de contre-offensive.					
BILAN					

Modalités des tests de sélection pour l'entrée en formation

NB. La vérification des exigences préalables conditionne l'accès aux tests de sélection.

Après la vérification des exigences préalables, l'IFFE organise des épreuves de sélection.

Dans le but d'assurer une formation de qualité, il est nécessaire d'effectuer une sélection afin:

- De ne retenir que les candidats qui possèdent les capacités nécessaires à l'exercice du métier ;
- D'apprécier les connaissances générales des candidats relatives à l'activité ;
- D'accepter en formation un nombre de candidats en adéquation avec les ressources de l'environnement (structures d'accueil, tutorat ...) ainsi que les capacités d'accueil (nombre de places, conditions d'encadrement, matérielles...).

■ Nature de l'épreuve :

Test portant sur les connaissances et les savoir-faire dans l'exercice du métier.

Le candidat devra

- Visionner une vidéo d'un match et démontrer sa connaissance de la discipline.
- Démontrer ses compétences à faire faire les actions de base de l'escrime dans 2 armes différentes et justifier ses choix pédagogiques.






■ Déroulement :






- Exposer ses connaissances de la discipline au cours d'un entretien d'une durée maximale de 30mn en s'appuyant sur une vidéo tirée au sort dans une arme au choix du candidat.
- Démontrer ses compétences pédagogiques en donnant une leçon individuelle dans 2 armes du niveau d'un éducateur fédéral
- Justifier ses connaissances pédagogiques au cours d'un entretien d'une durée maximale de 30 min portant sur les situations proposées lors des 2 leçons individuelles.

■ Dates et lieu :

08 / 09 avril 2020 au CREPS de Wattignies

■ Grilles d'évaluation :

Compétences en leçons individuelles et entretien sur les connaissances pédagogiques					
	Faible	Insuffisant	Acceptable	Satisfaisant	Excellent
LECONS INDIVIDUELLES					
Capacité à faire faire les éléments techniques de base de l'escrime					
Offensive : Attaques simples et composées					
Défensive : Parades ripostes et contre					
Préparation : Avec fer					
Tactique : Une action de seconde intention					
ENTRETIEN					
Démontre ses connaissances techniques de l'activité					
Justifie ses choix pédagogiques					
BILAN					

Analyse Vidéo et entretien sur la connaissance de la discipline					
	Faible	Insuffisant	Acceptable	Satisfaisant	Excellent
Capacité d'analyse des caractéristiques d'un des deux tireurs sur le plan tactique, technique, physique et psychique.					
Capacité d'analyse de l'activité escrime en général dans l'arme observée					
Capacité à proposer des remédiations pour améliorer le jeu du tireur observé					
BILAN					

Modalités d'organisation du positionnement

Présentation de la formation (objectifs, dispositif de certification, organisation pédagogique, organisation de l'alternance, modules de formation, etc...).

Identification des compétences déjà acquises par les candidats en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation (P.I.F).

■ Nature de l'épreuve :

Il s'agit d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation, de vérifier ses acquis et de les comparer aux compétences requises par le référentiel de certification. Ce positionnement conduit à l'élaboration d'un parcours individualisé de formation.

■ Déroulement :

Entretien d'une durée maximale de 30 minutes

- Cursus scolaire et diplômes
- Formation et diplômes fédéraux
- Parcours sportif et palmarès
- Expériences professionnelles et bénévoles dans le monde de l'escrime
- Expériences professionnelles et bénévoles dans d'autres secteurs d'activité
- Financement
- Profil du candidat - Points forts- Points faibles
- Attentes du candidat en matière de formation

Deux écrits de 2 heures portant sur les connaissances du candidat en rapport avec les attendus des UC 1 2 (compétences transversales) et les attendus des UC 3 et 4 (compétences spécifiques)

■ Dates et lieu :

08 / 09 avril 2021 au CREPS de Wattignies

ATTESTATION D'ENCADREMENT

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Fonction :

CTR

ATR

Président de ligue

Atteste par la présente que Madame / Monsieur :

Possède une expérience en encadrement de l'escrime de **150** heures, couvrant au moins une saison sportive.

Pour faire valoir ce que de droit.

A :

Le :

Signature

Visa du directeur technique national de la FFE

ATTESTATION DE COMPETITION

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Fonction :

CTR

ATR

Président de ligue

Atteste par la présente que Madame / Monsieur :

A participé à au moins trois compétitions de niveau régional par an, couvrant trois saisons sportives.

Pour faire valoir ce que de droit.

A :

Le :

Signature

Visa du directeur technique national de la FFE

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur en médecine, certifie

que Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

.....

Né(e) le.....à

Ne présente aucune contre-indication

A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DE L'ESCRIME

Fait à....., le.....

Cachet et signature du praticien

(1) Rayer les mentions inutiles